



Accident du travail et 13e mois

Par **labelette34**, le **10/01/2012 à 15:28**

Bonjour,
Je suis en accident du travail depuis le 3 janvier 2011 et j'ai subi deux opérations.
A ce jour je n'ai toujours pas repris le travail.
Mon salaire a été maintenu pendant les 3 premiers mois ensuite c'est la MSA qui m'a versé les indemnités.
Ayant droit chaque année au 13e mois, j'aurai voulu savoir si en accident du travail j'y ai droit étant donné que je vais toujours parti de l'entreprise.
Merci de vos réponses
Cordialement

Par **pat76**, le **10/01/2012 à 17:25**

Bonjour
Vous avez consulté votre convention collective à ce sujet ou l'accord entreprise?

Par **labelette34**, le **10/01/2012 à 19:10**

bonsoir,
oui mais rien n'est écrit à ce sujet